Notre site Internet : **http://www.ifrance.com/rwf**
Notre adresse postale : RWF-RBF - BP 28 à 1050 Ixelles 1
Adresse courriel : **rwf@ifrance.com** – Téléphone : 0494/486 872

Nos responsables

Paul-Henry GENDEBIEN, Président du RWF-RBF. BP 28 à 1050 Ixelles 1 ◆ Vice-Présidents : Claude HENRARD BP 19 à 4910 Theux ◆ Jeanine HOLSBECKS rue des Fonds 58 à 5170 Lustin ◆ André LIBERT rue Hougaerde 24A à 6142 Leernes ◆ Marc PHILIPPE avenue Alphonse Thomas 23 à 4257 Corswarem ◆ Secrétaire général : Steve JACOB, BP 28 à 1050 Ixelles 1 ◆ Secrétaire général-adjoint : Jacques LEJEUNE, rue de la Clissure 21 à 4130 Esneux.
Publications : Joël GOFFIN, rue Bayard 14 à 1420 Braine-l'Alleud.

Dans les arrondissements

Tournai-Ath-Mouscron : Jean-Noël MARQUEBREUCQ, rue Asou 36 à 7500 Tournai
Mons : Yves LEBLANC, rue Prevost 34 à 7387 Roisin
Soignies-La Louvière : Max HASSELIN, av. des Pâquerettes 9 à 7090 Braine-le-Comte
Charleroi : André LIBERT, rue Hougaerde 24A à 6142 Leernes
Thuin : Thierry DERBAUDRENGHIEN, rue de la Garenne 6 à 6536 Thuillies
Bruxelles : Marc WILMET avenue Huysmans 174/26 à 1050 Bruxelles
Brabant Wallon: François LEMAIRE, rue Champ Rodange 71 à 1410 Waterloo
Namur-Dinant : Jeanine HOLSBECKS, rue des Fonds 58 à 5170 Lustin
Liège : Marc PHILIPPE, av. Alphonse Thomas 23 à 4257 Corswarem
Huy-Waremme : Marcel DEHALU, rue de la Pêcherie 6 à 4570 Marchin
Verviers : José CRUTZE, rue Marie-Louise 7 à 4910 Theux
Virton-Neufchâteau : Christine BERGMANN. rue du Pouru 19A à 6767 Dampicourt
Arlon-Bastogne-Marche : Erik BRIDE, rue François Boudart 1 à 6700 Arlon

Autres membres du Bureau exécutif

Olivier DUBRAY, Jean-Paul CONRARDY, Etienne HUVELLE, Chantal ROMAIN, Guy PIERARD, Jean GRENIER.
Cooptés au comité directeur : René SWENNEN, Jean-Pierre DERBAUDRENGHIEN, Guy PIERARD, Jacques LIENARD, Jean-Pierre LEVECQ.

Trait d'Union
Le bulletin des membres
et des militants du RWF-RBF

Belgique – België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud
n°6/68910

M. Philippe Lenaerts
48 avenue Jean Palfyn
1020 Bruxelles

RASSEMBLEMENT WALLONIE - FRANCE

Rassemblement Bruxelles – France

RWF-RBF

- **Continuons le combat !**
- **Un Ministre d'Etat qui vieillit mal**
- **Intellectuels attentistes**
- **Elections du 18 mai Résultats du RWF-RBF**
- **La prospérité du « Parti unique » en Wallonie**
- **Les petits amis d'Elio**
- **Divorcer, ça sauve les couples**

Trimestriel – Quatrième année – n° 17 - **Edition juin 2003**
Parution : mars - juin - septembre - décembre
Bureau de dépôt : Braine-l'Alleud
Editeur responsable :
Paul-Henry GENDEBIEN
BP 28 - 1050 Ixelles 1
http://www.ifrance.com/rwf
Courriel : rwf@ifrance.com

Continuons le combat !

par Paul-Henry Gendebien, Président du RWF-RBF

Avant tout, il convient de remercier les électeurs qui ont apporté leurs voix aux listes du RWF-RBF. Ils ont fait preuve de lucidité et d'intelligence politique.
Je veux aussi saluer l'engagement courageux de nos candidates et de nos candidats. Dans des circonstances difficiles, ils ont porté témoignage de la vitalité du mouvement wallon et réunioniste. Pour beaucoup, ce fut la première participation à un combat électoral. Ils l'ont fait sans ambition personnelle, avec pour seule motivation la volonté de proposer notre plan de salut public et de l'expliquer aux Wallons et aux Bruxellois. Ils ont bien mérité de la cause qui est la nôtre.

Les élections du 18 mai (les premières pour le RWF-RBF sur le terrain législatif) ne constituent ni une victoire ni une défaite pour nous, mais un début. C'est une étape nécessaire, avant d'autres, et elle nous incite à continuer. Une campagne menée avec très peu de moyens nous a permis de faire connaître notre Rassemblement et notre projet. Désormais la réunion à la France n'est plus un sujet tabou ; elle est devenue une hypothèse plausible, dont on ose parler. Certes, pour un avenir encore hypothétique. Mais beaucoup d'électeurs nous disent : « Tout indique qu'un jour vous aurez raison ! »

Une évidence s'impose : l'opinion commence à savoir qui nous sommes, ce que nous voulons, et elle nous respecte.
Nos idées progressent, trop lentement sans doute ; mais notre mission ne fait que commencer. Cette mission est indispensable, car personne d'autre ne l'accomplira à notre place. Les partis officiels se cantonnent frileusement dans un « silence assourdissant ». Ils cachent la vérité (celle du nationalisme flamand). Ils invitent leurs électeurs à se résigner à ce qu'Etienne de la Boétie – l'ami de Montaigne - appelait la « servitude volontaire ». Leur discours anesthésiant a pour effet de donner du bois de rallonge à l'Etat belge et de consolider le colonialisme politique qui nous est imposé.

La Flandre a voté flamand, la Wallonie et Bruxelles ont voté belge.

MM. Di Rupo et Michel ont à cet égard une lourde responsabilité : ils ont fait miroiter « le salut par la Belgique » à des francophones déboussolés, désorientés, inquiets. Ils ont promis monts et merveilles, mais demain la montagne accouchera d'une souris confédéraliste, et avec elle viendront encore plus de désordres politiques et de misères sociales. Pourquoi les Wallons et les Bruxellois ont-ils encore voté pour MM. Di Rupo et Michel, malgré leur peur de l'avenir ? Ils l'ont fait tout comme on achète un mauvais parapluie sécurisant, sans voir qu'il est troué. C'est un « vote préservatif », un vote censé préserver la Wallonie et Bruxelles contre les risques du futur et notamment contre les risques du nationalisme flamand. Tragique illusion ! Car on s'apercevra à nouveau, et sous peu, que le préservatif de la marque « Michel Di Rupo » est dépourvu de toute efficacité.
La pauvre tactique du PS et du MR a pour but de sauver la Belgique à tout prix mais il n'en résultera qu'un affaiblissement supplémentaire du pseudo « front des francophones » et une accentuation des provocations nationalistes de la Flandre. Celle-ci exige toujours plus.
Le 18 mai, la Flandre a voté séparatiste et la première famille politique flamande (le Vlaams Blok et la N-VA totalisent 23 %) est celle qui veut l'indépendance. Les socialistes flamands eux-mêmes ne doivent leur récent succès qu'à la présence sur leurs listes de flamingants aussi déterminés que Bert Anciaux, ancien président de la Volksunie ou de Lionel Vandenberghe, ancien président du Comité du Pèlerinage de l'Yser… (*voir l'article de la page 13*)
Le « Eigen volk eerst ! » (mon peuple d'abord !) flamand sera plus que jamais à l'ordre du jour. Les contradictions du régime belge et l'échec fatal du fédéralisme vont devenir explosifs. Notre analyse est et reste juste, tout comme notre ligne stratégique. Ne nous écartons ni de l'une ni de l'autre.

La situation dramatique de la Wallonie et de Bruxelles ne sera pas longtemps masquée par les ruses ultimes ou par les manœuvres de

diversion d'un régime à bout de souffle. Car la servilité belgicaine des partis francophones ne rapporte rien, même pas un peu de mieux-être pour la population : le chômage repart à la hausse alors qu'il atteint déjà des taux catastrophiques à Bruxelles et en Wallonie ; les structures productives s'effilochent, les entreprises publiques sont en pré-faillite, notamment la SNCB ; la fracture sociale s'accroît ; et la démoralisation collective progresse.

Le RWF-RBF doit apparaître comme une lumière d'espoir au milieu de la nuit. A l'arrogance flamande, il faut opposer la sérénité et la volonté. Un seul devoir s'impose à nous, en toute clarté : continuer le bon combat sans désemparer. Poursuivre l'œuvre libératrice du mouvement wallon en direction de l'autodétermination. Rester fidèles à nos engagements, fidèles à nous-mêmes, à nos électeurs (ceux qui le sont déjà et ceux qui le deviendront). Nous n'avons pas le droit de décevoir ceux qui attendent beaucoup de nous, car le RWF-RBF n'est que l'instrument d'une cause supérieure qui dépasse nos contingences personnelles. C'est pourquoi, dès la rentrée de septembre, nous allons entamer la préparation de la campagne pour les élections régionales de juin 2004 avec conviction, discipline et détermination.

COTISATIONS 2003

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation 2003,
si vous désirez vous affilier au RWF-RBF,
versez à l'aide du bulletin ci-joint la somme de 18 euros
(ou 9 euros pour les retraités, chômeurs ou étudiants).
ON PEUT VERSER DAVANTAGE !
Compte RWF-RBF : 000-0700633-02

Un Ministre d'Etat qui vieillit mal.

Dans *Le Soir*, peu après les élections, le Ministre d'Etat Jean Defraigne, réunioniste de la vingt-cinquième heure, se réjouit bruyamment de « l'immense succès » électoral – historique, dit-il – de son parti, le MR. Pas un mot dans sa bouche pour regretter la campagne ouvertement néo-belgicaine de Louis Michel, le spécialiste du « Beste vrienden », promoteur avant le 18 mai du slogan éculé « Belge et fier de l'être ». En revanche, il se laisse aller à donner le « coup de pied de l'âne » (variante liégeoise du coup de Jarnac ?) au RWF-RBF. Celui-ci, dit-il, a commis une erreur stratégique en se présentant, car la Belgique va de toute manière se dissoudre comme un sucre dans le café. Donc, il ne faut rien faire, sinon influencer les partis traditionnels de l'intérieur. On connaît l'antienne et on a vu les résultats, dans le passé : sans la pression électorale du Rassemblement Wallon, le PS leburtonien et unitariste n'aurait jamais bougé. Monsieur Defraigne nous fait songer à ces « inspecteurs des travaux finis » qui refusent d'aller au charbon. Déjà en 1940-1945, cette espèce-là abondait : « Ne faisons rien, car de toute façon Hitler perdra la guerre… »

Quant à l'influence de M. Defraigne sur son propre parti, elle est nulle : on ne l'écoute plus, on ne le consulte plus. Quand il fut député, jamais M. Defraigne ne prit la parole pour défendre les intérêts wallons.
Son conformisme lui valut la reconnaissance de la Flandre et c'est grâce au bon vouloir des partis flamands qu'on le fit monter au perchoir (Présidence) de la Chambre.

Dans les comédies de Molière, on voit des barbons atrabilaires pourchassant leur progéniture toute la sainte journée. M. Defraigne lui aussi protège la carrière parlementaire de sa fille. C'est son droit. L'ennui, c'est que Melle Defraigne n'a jamais produit un seul discours politique au Parlement wallon et a fortiori aucun discours réunioniste. Ce n'est pas demain la veille que le Palais Royal dépouillera M. Defraigne de son titre de Ministre d'Etat.

M. Defraigne peut donc dormir tranquillement. Tous comptes faits, il aura eu quelque utilité aux yeux du régime belge.

M.R.

Intellectuels attentistes.

La *Libre Belgique* du 2.6.2003 reproduit un article des professeurs néo-louvanistes Franck, Frognier et Remiche. Les auteurs du Manifeste « Choisir l'Avenir » persévèrent dans l'erreur : feindre de penser que le fédéralisme belge est amendable. Ils aggravent même leur cas dans la mesure où ils adoptent la posture qu'ils avaient eux-mêmes reprochée aux partis francophones dans leur Manifeste de 1996, à savoir l'absence de toute stratégie – l'attentisme défensif – en face du nationalisme flamand. Complaisants à l'égard de la majorité sortante, ils osent écrire : « L'expérience de la dernière législature a montré qu'il est possible de dialoguer avec la Flandre sur les aménagements de la Belgique fédérale. » Discours écoeurant s'il en est ! Les anciens amis de Lucien Outers l'enterrent une deuxième fois. C'est probablement pour mieux plaire à MM. Maingain et Michel, serviteurs zélés du régime belge, qu'ils « oublient » toutes les capitulations francophones entérinées par les accords du Lambermont et du Lombard. Sans parler de la défaite en rase campagne observée à propos de la Convention-cadre sur la protection des minorités.

Où le ridicule ne tue plus, c'est quand nos chers professeurs font semblant de menacer la Flandre des pires représailles au cas où elle franchirait la « ligne rouge ». Comme si cette ligne n'était pas déjà dépassée, et en permanence, depuis plus de quarante ans… !

Quant aux « représailles » suggérées par ces Messieurs, elles consistent à ressortir des oubliettes la misérable formule miracle de la « petite Belgique sans la Flandre », la Belgique résiduelle, le « Wallo-Brux »… Avec ou sans le Roi Laurent 1er comme chef d'Etat ?

Peu importe. Ce sera, de toute façon, la Belgique continuée, avec Brabançonne, drapeau noir-jaune-rouge et Bruxelles comme capitale.

C'est une fois encore la réinvention de la belgitude, c'est la roue de secours belgicaine sur fond d'idéologie néo-bourguignonne. Il ne manquera plus au tableau que l'inénarrable José Fontaine pour donner à cette chose un substrat anti-français. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : des penseurs « ex-FDF », ralliés au néo-libéralisme du MR, n'ont qu'un seul but : montrer aux Wallons et aux Bruxellois que la solution française est évitable et qu'en tout état de cause on pourra tenir la Wallonie à l'écart de la République française. Un autre objectif de cette manœuvre tortueuse est de préserver, dans une petite Belgique perpétuée, les privilèges d'une bourgeoisie bruxelloise indécrottablement monarchiste et belgicaine. Décidément, les auteurs du Manifeste « Choisir l'Avenir » ont perdu une fois pour toutes le droit de se revendiquer du mouvement wallon. Ils sont dans le camp des ennemis de la Wallonie et de la République.

S.P.

Les résultats des listes RWF-RBF – Elections du 18 mai 2003

Sénat

27.424 voix (1,1 % du Collège électoral français en Wallonie et à Bruxelles)

Hainaut	11.081	1,5 %
Liège	6.014	1,0 %
Brabant Wallon	2.7.27	1,2 %
Namur	2.752	1,0 %
Luxembourg	1.697	1,1 %
Bruxelles-Halle-Vilvorde	3.036	0,4 %

Chambre :

25.416 voix

Région wallonne	22.732	1,1 %
Bruxelles (19 communes)	2.150	0,5 %
Périphérie bruxelloise	485	0,1 %

Détail de la Région wallonne :

Hainaut	10.026	1,4 %
Liège	5.192	0,9 %
Brabant Wallon	2.886	1,3 %
Namur	2.694	1,0 %
Luxembourg	1.934	1,2 %

N.B. : La liste « France », présente à la Chambre :

Hainaut	3.035	0,4 %
Liège	2.634	0,4 %

Voix réunionistes à la Chambre :

RWF-RBF	23.416	
France	5.669	
Total en Wallonie	31,085	1,4 %

Résultats par canton en Wallonie

Hainaut

Antoing	141	1,2
Ath	239	1,4
Beaumont	176	1,9
Beloeil	169	1,1
Binche	461	1,4
Boussu	461	1,3
Celles	45	0,8
Charleroi	1.546	1,5
Chimay	148	1,7
Chièvres	58	1,0
Châtelet	617	1,3
Comines	149	1,8
Dour	409	1,5
Enghien	86	0,7
Estaimpuis	108	1,3
Flobecq	73	1,3
Fontaine-L'Evêque	565	1,5
Frameries	261	1,6
Frasnes-les-Anvaing	66	1,0
La Louvière	438	1,2
Le Roeulx	86	1,8
Lens	89	1,1
Lessines	139	1,3
Leuze	79	1,0
Merbes-le-Château	225	1,8
Mons	722	1,3
Mouscron	303	1,1
Péruwelz	134	1,4
Seneffe	466	1,4
Soignies	389	1,2
Thuin	560	2,6
Tournai	596	1,5
Belges à l'étranger	22	2,2

Brabant Wallon

Nivelles	1.191	1,4
Genappe	208	1,4
Wavre	1.066	1,3
Perwez	152	0,9
Jodoigne	253	1,0
Belges à l'étranger	16	2,1

Namur

Gembloux	395	0,9
Namur	798	1,1
Eghezée	193	1,1
Fosses-la-Ville	246	1,0
Andenne	146	0,7
Dinant	178	0,8
Florennes	56	0,8
Walcourt	131	1,2
Philippeville	127	1,3
Couvin	135	1,2
Ciney	133	0,7
Rochefort	47	0,6
Beauraing	55	0,7
Gedinne	48	0,7
Belges à l'étranger	6	1,4

Liège

Huy	475	1,3
Hannut	135	0,8
Héron	44	1,0
Ferrières	18	0,6
Nandrin	221	1,1
Verlaine	44	0,7
Waremme	225	0,8
Liège	993	1,0
Hestal	127	0,7
Fléron	396	0,8
Grâce-Hollogne	234	0,7
Visé	65	0,5
Aywaille	243	0,9
Bassenge	127	0,5
Saint-Nicolas	182	0,7
Seraing	281	0,7
Verviers	416	1,3
Aubel	38	0,5
Dison	65	0,9
Eupen	50	0,3
Saint-Vith	48	0,3
Herve	85	0,6
Limbourg	163	1,0
Malmédy	77	0,7
Spa	273	1,4
Stavelot	151	1,6
Belges à l'étranger	16	1,2

Luxembourg

Arlon	236	1,1
Bouillon	37	1,1
Bastogne	43	0,4
Durbuy	44	0,7
Erezée	50	1,3
Florenville	103	1,6
Houffalize	28	1,0
Marche	66	0,5
La Roche	41	0,7
Messancy	104	0,9
Nassogne	27	0,9
Neufchâteau	83	0,7
Paliseul	72	0,8
Etalle	192	2,0
Fauvillers	6	0,5
Saint-Hubert	45	0,7
Sainte-Ode	19	0,4
Vielsalm	107	1,5
Virton	583	4,3
Wellin	42	1,0
Belges à l'étranger	6	1,6

Les voix de préférence de nos candidat(e)s

Sénat (Wallonie et Bruxelles ensemble)

1.	René Swennen	2.874
2.	Estelle Gendebien-Desmet	2.709
3.	André Libert	1.117
4.	Anne-Rosine Wilmet-Delbart	923
5.	François Lemaire	914
6.	Guy Vessié	599
7.	Jeannine Holsbecks	779
8.	Christine Bergmann	1.045
9.	Max Hasselin	601
10.	Annette Houart	760
11.	Thierry Derbaudrenghien	704
12.	Marianne Gaspar-Lameere	638
13.	Emma Wauthier	738
14.	Adrien Laurant	644
15.	Jean Grenier	862

Suppléants

1.	Marcel Piette	1.000
2.	Aline Carbonnelle-Carnoy	742
3.	Freddy Normain	453
4.	Michel Befayt	420
5.	Chantal Romain	659
6.	Freddy Pieters	381
7.	Ginette Monoyer	480
8.	Andrée Tassin	508
9.	Claude Henrard	916

Chambre – Province du Brabant Wallon

1.	Pierre Bary	323
2.	Mireille Michaux	235
3.	Bernard Massagé	113
4.	Jeanne De Bouvre	121
5.	Philippe de Bueger	82

Suppléants

1.	Joël Goffin	112
2.	Benoît Oleffe	88
3.	Sylviane Verriest	68
4.	Brigitte Bracque	88
5.	Huguette Dumeunier-Soenen	53
6.	Claude Thayse	104

Chambre – Bruxelles-Halle-Vilvorde

1.	Marc Wilmet	603
2.	Marie-Claire Williquet-Daloze	242
3.	Jean-Pierre Buydens	81
4.	Catherine Dehon	137
5.	Edouard Schumacker	77
6.	Valérie Van Hemelen	100
7.	Philippe Ernotte	102
8.	Sarah Capelutto	94
9.	Philippe Laperche	50
10.	Paule Latour	89
11.	Norbert Carnoy	84
12.	Corinne Dehaes	84
13.	Michel Hemberg	61
14.	Nicole Manand	79
15.	Jacques Piron	89
16.	François Kalgout	89
17.	André Gosset	70
18.	Marie Paquot	93
19.	Laure Bleret	68
20.	André Patris	65
21.	Clara Gendebien	145
22.	Jacques Rogissart	126

Suppléants

1.	Steve Jacob	115
2.	Myriam Devosse	84
3.	Philippe Lenaerts	70
4.	Noëlle Gosset	80
5.	Jules Wauthier	62
6.	Dominique Ceressia	54
7.	Jean-Marie Horemans	53
8.	Andrée Daneels-De Coster	42
9.	Jean Dujardin	61
10.	Christiane Thilmany	56
11.	Jean-Marc Spitaels	68
12.	Magda Charles-Dechesne	78

Chambre – Province de Hainaut

1.	Paul-Henry Gendebien	1.944
2.	Dr Véronique Huvelle	324
3.	Guy Piérard	310
4.	Dr Jean-Pierre Levecq	284
5.	Jeanine Léonard	203
6.	Olivier Dubray	198

7.	Dr. Jean-Pierre Derbaudrenghien	238
1.	Jocelyne Lemaire	169
2.	Willy Saintenoy	183
3.	Claudine Bourgeois	163
4.	William Seynhaeve	119
5.	Alexandra Delacroix	164
6.	Marcelle Carlier	124
7.	Jean-Paul Conrardy	93
8.	Maria-Theresa Salsano	104
9.	Carole Evrard	123
10.	Jacqueline Lambermont	138
11.	Eric Pletinckx	130
12.	Ludovic Libert	233

Suppléants

1.	Jean-Noël Marcquebreucq	394
2.	Pascal Maes	127
3.	Karin Buxant	155
4.	Yves Leblanc	88
5.	Marie-Claire Vassart	114
6.	Rudy Roger	91
7.	Christine Henrion	92
8.	André Delhaie	98
9.	Lucette Orban-Losseau	76
10.	Marie-Paule Van De Moortele-Daron	50
11.	Bernard Roland	145

Chambre – Province de Liège

1.	Marc Philippe	692
2.	Pierre-René Mélon	282
3.	Marie-Claire Grosjean	298
4.	Liliane Dehaybe	223
5.	Marcel Dehalu	190
6.	Eric Henrard	223
7.	Chantal Romain	184
8.	Jacques Lejeune	207
9.	Gaëlle Polis	220
10.	Hermès Heinen	176
11.	Monique Laurant-Lemaire	176
12.	Violetta Chudzikiewicz	159
13.	Marie-Catherine Verbruggen -Huberty	155
14.	Dominique Alboreto	148
15.	Estelle Gendebien-Desmet	306

Suppléants

1.	José Crutze	283
2.	Vivianne Dupont	156
3.	Claude Henrot	141
4.	Youssef Vahdat	115
5.	Isabelle Lahaye	156
6.	Georges Tournay	145
7.	Miette Lovens-Dejardin	121
8.	Monique Wesmael	121
9.	Claude Mathurin	170

Chambre – Province de Luxembourg

1.	Christine Bergmann	506
2.	Guy Denis	285
3.	Léona Jacquemotte	164
4.	Matthieu Gendebien	222

Suppléants

1.	Jeanine Thys	262
2.	Alain Swiderski	207
3.	René Herman	108
4.	Rita Talbot	132
5.	Geneviève Jossart	196
6.	Remy Bruyère	118

Chambre – Province de Namur

1.	Jeannine Holsbecks	454
2.	Roland Pinnoy	153
3.	Marie-Louise Dicara	155
4.	Gérald Froidthier	126
5.	Georges Rainkin	122
6.	Brigitte Demoulin	235

Suppléants

1.	José Adam	151
2.	Sandrine Goffaux	151
3.	Laurette Collard	132
4.	Claude Taminiau	100
5.	Michel Martens	100
6.	Dr Corine Mertens-Rosman	118

Comment expliquer la prospérité du « parti unique » en Wallonie ?

Billet d'humeur de notre correspondant L.J.

Nombreuses sont les explications du vote pour l'extrême droite francophone. Généralement, les personnes autorisées, entendez par là ceux qui font l'opinion, inclinent à en situer l'origine dans la dégradation des conditions « socio-économiques », quand ce n'est pas dans l'intolérance naturelle des milieux populaires livrés à eux-mêmes.
Raisonner ainsi consiste à faire l'économie d'une explication, ô combien plus dérangeante : c'est à la fois de la manière de gouverner la Wallonie et de l'état intellectuel de sa population que l'extrême droite a surgi, les deux causes se nourrissant alternativement.

En effet, la violence (rarement physique) comme pratique du pouvoir peut se prévaloir en Wallonie d'une carrière déjà longue. Le Parti dominant y a une longue expérience d'intimidation et de confusion de ses structures et de celles de l'Etat. Ce parti peut se targuer de compter relativement six fois plus de membres que son homologue français. Distribuant les faveurs et les honneurs, il se flatte de mener une politique « d'encadrement » de ses clientèles favorites, garantissant ainsi son implantation et, par là, sa permanence au pouvoir, source de bienfaits, car, chacun le sait, « sans eux ce serait pire et ce n'est pas mieux ailleurs ». Bref, un mode de gouvernement qui n'est pas sans rappeler celui de la défunte République démocratique allemande (RDA) où le besoin de sécurité (d'existence) a suffi, un temps, à maintenir sous tutelle une population écrasée par le mensonge et par une idéologie à la fois brutale et compassionnelle. Cette économie politique de la misère morale et matérielle est menée d'une main de fer par un leader charismatique bénéficiant de tout le soutien de la télévision d'Etat dans l'accomplissement de son dur devoir de paraître. Consciemment ou non, un Elio Di Rupo n'est pas sans s'inspirer de ce modèle.

Le dominant n'est certes pas seul mais, sans concurrence réelle, il n'a que des adversaires qui sont à la recherche d'alliances avec lui. Détesté et courtisé, il est l'image de la profonde détresse de tous les Wallons qui s'accrochent à la Belgique et à sa sécurité sociale, car sans celle-ci le bel édifice se briserait et la machine à distribuer les faveurs s'enrayerait.

La Wallonie est malade de ce mensonge collectif et ce n'est pas la critique du socialisme par Hervé Hasquin qui y changera quoi que ce soit : ceux qui, dans le régime s'en prennent à la domination, donnent tous les signes de sa perpétuation sous des formes tout à fait semblables. Ils ne manqueraient pas d'en reproduire tous les aspects s'il leur arrivait d'aventure d'occuper la première place.

Le réflexe électoral d'extrême droite, en dehors du « rayonnement » de la figure d'un Le Pen, traduit le désir de punir le régime du parti unique à plusieurs têtes, mais, issu d'un même terreau politique ; il reproduit de manière moins policée encore la violence au sein de laquelle il a été nourri.
En Wallonie, l'extrême droite et les partis du régime sont les deux visages complémentaires du nationalisme belge. L'extrême droite est une donnée indispensable pour les partis officiels, principalement le PS, car, désormais, faute de conquête sociale ou de grand soir, la lutte contre le fascisme fera office de croisade et de justification pour renforcer les pratiques de violence politique. C'est pourquoi les partis « démocratiques » ne luttent que verbalement contre le Vlaams blok et le FN, se gardant bien de les priver des dotations financières généreusement allouées par l'Etat aux partis représentés dans les assemblées.

Alignés et rangés en clientèles, rivés à leur place comme jadis les manants à la terre, les Wallons, pauvres et nombreux, votent pour des chefs de villages, figures à la fois brutales et familières, hilares et cyniques, autoritaires et rassurantes, violentes et proches. C'est que, sous l'apparente quiétude des parties de football et de tennis, quelque chose de diffus et d'inquiétant ronge le meilleur des mondes, quelque chose qui pourrait bien être la perte de « l'ex-paradis belge ». Dans leur peur de l'abandon, les Wallons croient pouvoir soigner la disparition de la Belgique par l'exigence de plus de Belgique, ils ne comprennent pas encore que le soin apporté au malade va nourrir le mal qui l'afflige. La Flandre a déjà décidé de sortir de la Belgique. Préserver une Belgique wallonne et bruxelloise reviendrait à maintenir en vie un cadavre ambulant.
Il est temps pour les Wallons et les Bruxellois de retrouver une vraie culture politique, celle de la liberté et de la responsabilité. Ils méritent mieux que la soumission à un régime particratique qui domine complètement la société wallonne et bruxelloise. Ce régime est un sous-produit de la Belgique. Il ne s'effacera qu'avec la disparition de celle-ci.

Les petits amis d'Elio.

par Joël Goffin

Steve Stevaert et son parti socialiste, relooké par l'agent publicitaire Patrick Janssens, sort vainqueur des élections du 18 mai dernier. Ce succès, le SP.A le doit autant au charisme de son nouveau président qu'à l'effondrement d'Agalev et à l'apport de Spirit. Grâce à l'un de ses deux héritiers, la défunte Volksunie devrait pour la première fois depuis bien longtemps participer à un gouvernement fédéral. Ce ne serait pas pour déplaire à **Louis Tobback**, une des belles-mères du parti : « Dans le temps, on n'osait pas s'affirmer socialiste ET flamand ».

Passons en revue les troupes du SP.A-Spirit.

Invité à Mons par Elio Di Rupo, **Steve Stevaert** a passé la tête au Doudou du 15 juin dernier. Commençons donc par le populiste « Steve Stunt » : son dada, c'est la régionalisation de la mobilité, de la sécurité routière et de la SNCB. **Frank Vandenbroucke**, lui, verrait bien l'aéroport de Bruxelles National régionalisé (Zaventem, pour les Flamands) et les soins de santé si les francophones ne répondent pas à ses injonctions. D'autres amis flamands d'Elio : **Jan Peeters**, le père de la circulaire qui empeste la périphérie, **Norbert De Batselier**, le président du parlement flamand, qui vient d'écrire un « Dynamique ou dynamite » où il laisse des cacahuètes au Fédéral, ainsi que le peu solidaire **Renaat Landuyt** qui revendique une politique des salaires et de l'emploi « Made in Flanders » (partiellement mise en œuvre, au grand dam de Laurette !).

Passons au Spirit de **Bert Anciaux**. Ce dernier affirme que le SP.A partage son programme à 85 %. Du temps de la Volksunie, ce républicain convaincu se déclarait favorable à la création d'un « Etat flamand dans l'Europe des peuples et des régions ». Dans son entourage, on relève **Paul Van Grembergen**, Ministre des affaires intérieures flamandes.

Le cartel SP.A-Spirit porte de magnifiques jumeaux sur les fonts baptismaux !
Enfin, Spirit abrite depuis peu l'homme du Pèlerinage de l'Yser, **Lionel Vandenberghe**, séparatiste avant l'heure. En 1992, il prônait déjà le « divorce » de la Flandre et de la Wallonie par « consentement mutuel ». Le 11 juillet 2002, il adjurait les politiques flamands de ne pas former un gouvernement fédéral sans la promesse d'une nouvelle réforme de l'Etat.
La lecture du projet de cahier de revendications institutionnelles de Spirit l'a sans doute décidé à franchir le Rupel (consulter le site *meerspirit.be* - et son communiqué de presse/persbericht du 22.1.2003)…
On l'aura compris, dans les mois qui viennent, Steve et ses « beste vrienden » promettent bien du plaisir à Elio !

Paru dans la revue Wallonie-France n° 41

Divorcer, ça sauve les couples.

Article de Pierre Bouillon publié dans Le Soir du 3.6.2003

Peu avant le scrutin, Verhofstadt a déclaré que la législature avait été marquée par *l'apaisement communautaire*. Là, pas de doute, : de 1999 à 2003,Verhofstadt, toujours à la sieste en Toscane, a fait jouer une doublure qui, au retour de l'original, n'a pas tout raconté, il a pas dû oser. Car l'apaisement communautaire, ça a donné ceci : alors que les francophones ne le demandaient pas (quoi qu'ils aient pu dire ensuite…), la Flandre a obtenu de régionaliser le Commerce extérieur, la Coopération et l'Agriculture.
Alors que les francophones le refusaient, la Flandre a fait élargir l'autonomie fiscale des Régions. Alors que les francophones étaient contre (et le Conseil d'Etat, très contre), la Flandre a fait régionaliser la loi communale. Contre l'avis des francophones (et la démocratie), elle a obtenu une présence renforcée au conseil bruxellois, et un échevin dans chaque commune de la capitale.

Certes, en échange, la Communauté française a été renflouée ; sans ça, l'école buvait la tasse. Mais quand on sait que, par équipollence, un refinancement a aussi été accordé à la Communauté flamande, on se dit que, au total, l'école a acheté sa bouée au prix d'un yacht de luxe.
On rappellera que cet *apaisement communautaire* a occupé la majorité pendant 9 mois et l'a fait frôler le fossé dix fois. Et qu'il n'a pas arrêté les circulaires Peeters, qui enquiquinent la périphérie depuis 1997 (l'affaire est au Conseil d'Etat… qui a dû égarer le dossier).

Prévisible : à peine sortie de table, la Flandre remet le couvert. VLD et SP.A-Spirit exigent que l'accord de majorité programme une nouvelle réforme de l'Etat d'ici à 2004 (ce sont la SNCB et la Mobilité qui plongeraient cette fois dans le centrifugeuse). Les SP.A-Spirit De Batselier (hier) et Anciaux (dans le *Soir* du week-end) soulignent que ces nouveaux transferts assureront la paix dans le ménage Nord-Sud (Dynamique ou dynamite, dit De Batselier). C'est évident. Mais c'est exactement l'argument qui incline un couple à souhaiter le divorce.

Que répondent les francophones à ces nouvelles exigences ? Ils disent non. A dire vrai, ça commence toujours comme ça. Et ça finit invariablement chez le juge.